

TITRES EN ADMISSION

Pas de diplôme	cursus intégral	Concours commun	Epreuve écrite d'admissibilité
Diplôme niveau V <u>HORS SANITAIRE ET SOCIAL</u>	Cursus intégral	Concours commun	Epreuve écrite d'admissibilité
Diplôme niveau V <u>SANITAIRE ET SOCIAL</u> ★	cursus intégral	Concours commun	Epreuve orale d'admission
Diplôme niveau IV et plus	Cursus intégral	Concours commun	Epreuve orale d'admission
Terminale PRO ASSP	Cursus intégral ou partiel	Concours commun ou passerelle	Epreuve orale d'admission
Terminale PRO SAPAT	Cursus intégral ou partiel	Concours commun ou passerelle	Epreuve orale d'admission
Titulaire du BAC PRO ASSP	Cursus intégral ou partiel	Concours commun ou passerelle	Epreuve orale d'admission
Titulaire du BAC PRO SAPAT	Cursus intégral ou partiel	Concours commun ou passerelle	Epreuve orale d'admission

DIPLÔMES NIVEAU V SANITAIRE ET SOCIAL ★

- BEP ASSP
- BEP SAPAT
- Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'Etat Ambulancier
- Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale ou de la mention complémentaire d'Aide à Domicile
- Diplôme d'Etat Aide-Médico-Psychologique
- Titre Professionnel d'Assistante de Vie aux Familles

NIVEAUX

Niveau V	CAP ou BEP + Sortie de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale
Niveau IV	BAC – BAC PRO – BP – BP + Abandon des études supérieures sans diplôme
Niveau III	DUT – BTS (BAC + 2) – Ecoles des formations sanitaires ou sociales
Niveau II	LICENCE – MAITRISE (BAC + 3 ou 4)
Niveau I	MASTER – DOCTORAT – DIPLÔME GRANDE ECOLE (BAC + 4 ou 5)